

Interpellation 869

Restructuration du réseau postal : quelle action gouvernementale ?

Monsieur le Président,
Madame et Messieurs les Ministres,
Chères et chers collègues,

Le 26 octobre 2016, La Poste a annoncé la fermeture de 500 à 600 offices de poste d'ici 2020, 1'200 collaboratrices et collaborateurs seraient touchés. Le jour même de cette annonce, notre Parlement a eu l'occasion de débattre sur un projet de résolution défendu par notre collègue Nicolas Maître.

Si notre Parlement n'a pas validé à cette intervention - notamment pour des questions de forme -, le débat a été empreint d'émotion et d'inquiétude et les représentants des partis politiques se sont accordés à dire que l'annonce de La Poste exigeait une action déterminée des autorités cantonales afin de défendre notre région et ses intérêts. Le Gouvernement a d'ailleurs confirmé cette volonté en indiquant qu'il allait, je cite : « *prendre contact rapidement avec la Direction de la Poste pour se prémunir contre un démantèlement du service public qui lèserait notre canton* ».

Considérant les enjeux pour l'emploi et le service public dans notre région, il est important que notre Parlement soit renseigné régulièrement sur les démarches annoncées par le Gouvernement, les informations et/ou les résultats obtenus ainsi que le rôle qu'il entend jouer dans ce dossier avec la Poste, mais également dans les contacts éventuellement pris avec d'autres cantons et les communes jurassiennes.

A cet égard, j'ai eu connaissance que l'Association jurassienne des communes avait invité La Poste à une prochaine assemblée au mois d'avril. Cette rencontre, si elle a lieu, devrait permettre d'éclaircir et de préciser les contours de la restructuration postale prévue. Je pars de l'idée que dans la foulée de cette assemblée et au vu des informations obtenues, le Gouvernement suscitera une discussion en direct avec les maires.

Enfin, il faut relever qu'entre le dépôt de mon interpellation et aujourd'hui, il y a tout de même eu une évolution positive. Par communiqué du 2 mars, la Poste a annoncé une adaptation de son offre, par exemple pour les PME, les versements à domicile ou encore la distribution des journaux jusqu'à midi au plus tard. Ces quelques pas dans la bonne direction ne suffisent toutefois pas à nous rassurer concernant les fermetures d'offices prévues dans le Jura.

Par conséquent, je remercie le Gouvernement pour les réponses qu'il apportera à nos différentes interrogations/préoccupations.

Intervention suite aux réponses du Gouvernement

Interpellation 869

Restructuration du réseau postal : quelle action gouvernementale ?

Monsieur le Président,
Madame et Messieurs les Ministres,
Chers collègues,

Je tiens tout d'abord à remercier le Gouvernement pour ses réponses et **notamment son appréciation** concernant la restructuration postale projetée.

Pour ma part, je retiens les éléments suivants :

- 1) Le Gouvernement **désapprouve l'ampleur des mesures envisagées** par la Poste et confirme qu'il s'agit d'une **restructuration de très grande ampleur** avec un taux de fermeture d'offices plus conséquent dans le Jura qu'ailleurs en Suisse ;
- 2) J'apprends également que le Gouvernement a demandé à la Poste de **surseoir à toute fermeture d'offices** avant que celle-ci n'ait communiqué et débattu sa vision du réseau postal dans notre canton. Cette demande va dans le sens du Groupement suisse pour les régions de montagne qui demande un moratoire jusqu'à ce que la Confédération ait réalisé des adaptations législatives ;
- 3) Notre canton doit aussi bénéficier des effets positifs de la stratégie de la Poste, **celle-ci ne doit pas se retirer de notre région mais plutôt y diversifier ses activités et partant, y maintenir, voire y développer des emplois**. Je prends note avec intérêt - Monsieur le Ministre - de la fermeté du Gouvernement sur ce point. Comme vous, en matière de mesures de compensation, nous souhaitons des décisions **concrètes à brève échéance**. Une entreprise de la dimension de la Poste, a en effet la possibilité d'attribuer des mandats ou de passer des commandes dans les petites régions (par exemple dans le domaine de l'imprimerie pour ne citer que celui-là).

Bref, voilà autant d'éléments qui confirment notre sentiment : le Gouvernement ne partage pas la stratégie actuelle de la Poste. Nous saluons cette position et nous souhaitons que le Gouvernement renforce sa communication et son action en la matière. Aussi, je me permets encore de formuler trois suggestions :

- 1) Notre canton doit utiliser sa présence dans les **conférences intercantionales et nos relations avec les autres cantons** pour

provoquer un débat et susciter une mobilisation politique visant à réduire le projet annoncé par la Poste le 26 octobre dernier.

- 2) En plus d'informer les communes sur la procédure légale de fermeture, je suis d'avis que le Gouvernement doit - dans un esprit de pleine transparence - **solliciter auprès de la Poste, la vue d'ensemble de ses intentions, les chiffres et l'argumentation justifiant les décisions de fermetures projetées.**

- 3) Dans la même situation, les autorités tessinoises ont récemment soutenu une intervention demandant de renforcer la position des communes dans les négociations avec La Poste. Les communes devraient notamment pouvoir recourir au Tribunal administratif fédéral. **Voilà - Monsieur le Ministre - une piste qui mérite d'être examinée de concert avec l'Assemblée jurassienne des communes.**

Chers collègues, les durées et les distances pour accéder à des prestations de base deviennent de plus en plus longues. Nous avons des entreprises fédérales - leur nom est explicite -, il s'agit d'entreprises qui ont un mandat de service public, de service universel. Une entreprise comme La Poste doit être un instrument de soutien, un vecteur de développement dans nos régions.

C'est à nous - représentants politiques de tous niveaux : parlementaires fédéraux, ministres, députés, élus communaux - de garantir la réalisation de cet objectif. N'oublions jamais que la richesse et la force d'un pays passe par la prise en compte et la prospérité de toutes ses régions.

Je vous remercie de votre attention.